

PARTENARIAT

HERAULT LOGEMENT / HERAULT ENERGIES

Gilles Dupont, Directeur Général, Hérault Logement
Stéphane Noyer, Directeur Général, Hérault Energies



Pourquoi avoir souhaité un rapprochement avec Hérault Energies ?

Gilles Dupont, Hérault Logement : « Nous sommes tous les deux des organismes satellites du Département, et logement et énergie vont ensemble. Hérault Logement est client d'Hérault Energies par rapport à l'approvisionnement de nos résidences et de nos bâtiments administratifs. Il m'est apparu comme une évidence de me tourner vers cet organisme dont la problématique est totalement d'actualité, pour travailler au verdissement de nos activités et à la mise en place de notre responsabilité sociale d'entreprise. Ça nous apparaissait naturel de pouvoir compter sur les compétences, sur l'ingénierie d'Hérault Energies pour progresser dans le verdissement de nos politiques, notamment en matière de véhicules de service. »

Quel est l'objet de ce partenariat ?

Stéphane Noyer, Hérault Energies : « Nos structures ont des objets différents. Cependant, nous partageons l'envie de réaliser des projets ensemble, en tant que structures dans la dynamique du Département de l'Hérault, en s'appuyant l'un et l'autre sur nos expertises et sur les expériences menées par nos structures. L'idée aujourd'hui, c'est qu'Hérault Energies fasse bénéficier de son

savoir-faire à Hérault Logement, sur le projet de transition énergétique de son parc de véhicules professionnels. »

Quels sont les objectifs chiffrés en matière de verdissement de la flotte automobile ?

Gilles Dupont, Hérault Logement : « Nous avons environ 70 véhicules aujourd’hui, dont aucun n’est électrique. Il nous faut écrire une stratégie de verdissement du parc, d’organisation de ce verdissement à l’échelle du territoire, et mettre en place un plan d’actions. Aujourd’hui, il est très difficile de trouver des partenaires qui aient l’ingénierie nécessaire pour analyser le besoin, vérifier la faisabilité de la mise en place de ce parc. Il y a aussi des enjeux techniques d’installation pour pouvoir ravitailler les véhicules en énergie électrique, et nous n’avons pas cette expertise en interne. L’idée est donc de pouvoir s’appuyer sur cette expertise pour écrire notre stratégie, notre plan d’actions et faire examiner cela par notre CA qui porte l’ensemble de notre politique RSE. »

Comment comptez-vous accompagner Hérault Logement dans cette transition ?

Stéphane Noyer, Hérault Energies : « Il faut partir du besoin en mobilité, en analysant en premier lieu l’autonomie nécessaire des véhicules, mais il ne faut pas non plus négliger des paramètres tels que l’appropriation par les conducteurs des caractéristiques des véhicules électriques comme l’absence de vitesses, de bruits, etc. Une fois le besoin ciblé, il s’agit d’intégrer Hérault Logement dans les groupements d’achats de véhicules et de bornes électriques. Il va aussi s’agir de positionner ces bornes sur les parkings d’Hérault Logement avec les contraintes des réseaux électriques. Une fois cette expérience réussie, nous pourrons aller plus loin, notamment sur les possibilités de recharge des véhicules des locataires. »

Et pour les locataires, y a-t-il des projets dans les résidences ?

Gilles Dupont, Hérault Logement : « C’est l’objectif final ! On doit, petit à petit, équiper nos résidences pour le rechargement des véhicules électriques. On doit tout faire à Hérault Logement pour offrir des alternatives à des déplacements chers économiquement, nuisibles écologiquement : les déplacements électriques font partie des solutions. La dimension énergétique, c’est aussi la

question du chauffage, de l'eau chaude et le développement de systèmes d'autoproduction via du photovoltaïque sur les bâtiments. Et permettre la consommation de cette énergie par nos résidents c'est à la fois un enjeu de développement durable, économique, et social. Nos locataires ont droit à l'excellence énergétique et je compte sur ce partenariat pour y parvenir. »

SIEGE SOCIAL Hérault Logement
100 Rue de l'Oasis CS 67 249
34085 Montpellier Cedex 4

T : 04 67 84 75 00
W : logement.herault.fr
RCS Montpellier 273 400 010 - Siret 273 400 010 00024

